



8 mai 2018 – Après 17.45

Communiqué de presse

Information réglementée – Information privilégiée

Groupe Bruxelles Lambert annonce son intention de vendre 6,6 % du capital de Burberry

Ne pas diffuser, distribuer, publier, directement ou indirectement, au Canada, en Australie ou au Japon ou dans tout autre pays dans lequel des offres ou cessions seraient interdites par des règles applicables

Groupe Bruxelles Lambert et sa filiale à 100 % GBL Energy (“**GBL**”) annoncent leur intention de céder environ 6,6 % du capital de Burberry Group PLC (“**Burberry**”), dans le cadre d’un placement privé par voie de construction accélérée d’un livre d’ordres réservé aux investisseurs institutionnels.

Cette opération porterait sur l’intégralité de la participation de GBL dans Burberry et s’inscrirait dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de rotation du portefeuille du groupe.

Le produit de la cession donnerait à GBL une flexibilité complémentaire pour procéder à de nouveaux investissements et poursuivre le rééquilibrage du portefeuille.

GBL communiquera à l’issue du placement, notamment les résultats de l’offre et les impacts financiers de la cession.

Goldman Sachs agit en qualité de Teneur de livre sur l’opération.

Pour plus d’informations, vous pouvez vous adresser à :

Xavier Likin

Directeur Financier
Tél : +32 2 289 17 72
xlikin@gbl.be

Hans D’Haese

Relations Investisseurs
Tél : +32 2 289 17 71
hdhaese@gbl.be

À propos de Groupe Bruxelles Lambert

Groupe Bruxelles Lambert est une société à portefeuille reconnue, cotée en bourse depuis plus de soixante ans et présentant un actif net réévalué de EUR 19 milliards et une capitalisation boursière de EUR 15 milliards à fin mars 2018. Groupe Bruxelles Lambert est un investisseur de premier plan en Europe, privilégiant la création de valeur à long terme et s’appuyant sur une base actionnariale familiale lui apportant stabilité et soutien. Groupe Bruxelles Lambert s’efforce de maintenir un portefeuille diversifié de grande qualité composé de sociétés d’envergure mondiale, leaders dans leur secteur, auprès desquelles elle peut contribuer à la création de valeur en sa qualité d’investisseur professionnel actif. Groupe Bruxelles Lambert cherche à offrir à ses actionnaires un rendement attractif, se traduisant par un dividende durable et la croissance de son actif net réévalué.

Groupe Bruxelles Lambert est cotée sur Euronext Brussels (Ticker : GBLB BB ; ISIN code : BE0003797140) et fait partie de l’indice BEL20.

Avertissement : Aucune communication ni aucune information relative au placement décrit dans ce communiqué ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel une obligation d'enregistrement ou d'approbation est requise. Aucune démarche n'a été entreprise ni ne sera entreprise dans un quelconque pays dans lequel de telles démarches seraient requises. L'opération mentionnée dans cette communication ("Opération") peut faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques et toute personne qui serait amenée à posséder un quelconque document ou toute autre information dont il est fait référence dans ce communiqué devra s'informer à ce propos et respecter ces restrictions. Ni GBL, ni Goldman Sachs et ses affiliés respectifs (le "Manager") n'assument une quelconque responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions.

Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE, telle que transposée dans chacun des États membres de l'Espace Économique Européen ainsi que, le cas échéant, les amendements à cette directive dans la mesure où ceux-ci ont été transposés dans l'État membre concerné de l'Espace Économique Européen (la « Directive Prospectus »).

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de vente ou de souscription, ou comme destiné à solliciter un ordre d'achat ou de souscription dans quelque pays que ce soit. Sauf exceptions, les valeurs mobilières auxquelles il est fait référence dans ce communiqué ne peuvent être offertes ou vendues en Australie, au Canada ou au Japon à, ou pour le compte d'un quelconque ressortissant, résident ou citoyen d'Australie, du Canada ou du Japon.

S'agissant des États membres de l'Espace Économique Européen (les « États Membres »), ayant transposé la Directive Prospectus, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des actions Burberry Group plc vendues par GBL rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des États Membres. En conséquence, les actions Burberry Group plc ne pourront être offertes ou vendues par GBL qu'en vertu d'une exemption au titre de la Directive Prospectus.

Des valeurs mobilières ne peuvent être ni offertes ni vendues aux États-Unis sans enregistrement ou exemption d'enregistrement conformément au U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié. GBL n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre mentionnée dans le présent communiqué ou une partie de cette offre aux États-Unis d'Amérique ni d'effectuer une quelconque offre publique de valeurs mobilières aux États-Unis.

Ce document ne constitue pas une offre publique de valeurs mobilières au Royaume-Uni. Au Royaume-Uni, ce document ne peut être distribué et n'est destiné (i) qu'aux personnes ayant une expérience professionnelle dans le domaine des investissements régis par les dispositions de l'article 19(5) de la loi "Financial Services and Markets 2000 (Financial Promotion) Order 2005", telle que modifiée (le « Financial Promotion Order »), (ii) aux personnes visées par l'Article 49(2)(a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations, etc. ») du Financial Promotion Order ou (iii) aux personnes à qui ce document peut autrement être légalement transmis (ces personnes sont ci-après dénommées les "personnes concernées"). Au Royaume-Uni, aucune autre personne qu'une personne concernée ne peut agir sur la base de ce document ; tout investissement ou activité d'investissement à laquelle ce document fait référence ne pourra être réalisé que par les seules personnes concernées.

Le Manager, ainsi que GBL rejettent expressément toute obligation ou engagement de mise à jour, de revue ou de modification d'une quelconque information contenue dans ce communiqué issue d'une nouvelle information, évolution future ou autre.

Aucune assurance ne peut ni ne doit être donnée quant à l'information contenue dans ce communiqué ou son exhaustivité, son exactitude ou son caractère raisonnable. L'information contenue dans ce communiqué peut être amenée à évoluer.

Le Manager est autorisé par la Prudential Regulation Authority et régulé par la Financial Conduct Authority et la Prudential Regulation Authority. Il agit exclusivement pour le compte de GBL en ce qui concerne l'Opération. Il ne considérera aucune personne comme ses propres clients dans le cadre de l'Opération et ne sera responsable qu'au regard de GBL concernant la fourniture des protections habituellement offertes à ses propres clients, ou la fourniture de conseils concernant l'Opération, le contenu de ce communiqué ou n'importe quelle transaction, arrangement ou autre auxquels il est fait référence dans ce communiqué.

Dans le contexte de l'Opération des actions, le Manager et chacun de leurs affiliés, agissant en tant qu'investisseurs pour leur propre compte, peuvent souscrire ou acheter une partie des actions dans le cadre de l'Opération en tant que contrepartie et en cette capacité peuvent conserver, acheter, vendre, offrir à la vente ou encore négocier pour leur propre compte ces actions ou autres valeurs mobilières de la Société ou investissements liés dans le cadre de l'Opération ou autre. En conséquence, les références aux actions étant émises, offertes, souscrites, acquises, placées ou encore négociées doivent être comprises comme incluant toute émission, offre, souscription,

acquisition, placement ou négociation par le Manager ou l'un quelconque de ses affiliés agissant en tant qu'investisseurs pour leur propre compte. Le Manager n'entend pas révéler l'étendue de tels investissements ou opérations autrement qu'en conformité avec les obligations légales ou réglementaires qui les y oblige.

Le Manager ou l'un quelconque de leurs administrateurs, dirigeants, employés, conseillers ou agents n'assume une quelconque charge ou responsabilité ni ne donne une quelconque assurance ou garantie, explicite ou implicite, quant à la véracité, précision ou exhaustivité de l'information contenue dans ce communiqué (ou sur le fait qu'une information ait été omise de ce communiqué), ou d'une quelconque autre information orale, écrite ou électronique en rapport avec Burberry Group plc, GBL ou l'Opération, qui aurait été transmise ou mise à disposition. Le Manager n'assume aucune responsabilité quelconque, quant à la perte éventuelle résultant de quelque manière que ce soit de l'utilisation de ce communiqué ou de son contenu, ou toute autre perte pouvant en résulter.

Le présent communiqué contient de l'information privilégiée et est une annonce publique conformément à l'article 17, paragraphe 1 du Règlement Européen relatif aux abus de marché (596/2014).

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire du Canada, de l'Australie ou du Japon, ou dans tout autre pays dans lequel des offres ou cessions seraient interdites par des règles applicables.